

« L'enfant au centre des préoccupations »

Le Forum André Flahaut présente plusieurs propositions consacrées à l'enfance, sur base d'un sondage réalisé partout en Brabant fin 2015.
 ● **Christophe GOFFAUT**

Fin 2015, le Forum André Flahaut, en collaboration avec les Femmes prévoyantes socialistes (FPS), a sillonné le Brabant wallon (de Rebecq à Jodoigne) pour se mettre à l'écoute des enfants, des familles et des professionnels de l'enfance. Une centaine de personnes a participé aux interviews ou aux groupes de discussions. Ces rencontres ont débouché sur une série d'idées et de propositions, sur quatre thèmes, que le ministre s'engage à relayer.

1. Un enfant, une famille heureuse ?

« Quand on pose la question aux gens, ils répondent avoir besoin d'un temps de qualité passé en famille, souligne Valérie Devis, des FPS. Même si la précarité de certaines familles existe et influence le débat. » Deux propositions : une révision en profondeur des congés de maternité et paternité, voire la mise en place de congés « grands-parentaux », et faire vivre les espaces publics de proximité, tout en les rendant accessibles à toutes les familles.

2. La qualité de l'accueil. « Il faut remettre l'enfant au centre des préoccupations et penser l'accueil de l'enfance au sein des lieux de vie et d'éducation à la citoyenneté », développe Valérie Devis. Pour ce faire, il est proposé d'envisager les milieux d'accueil comme des lieux de vie, participatifs, inscrits au cœur de la vie sociale ; de relever les exigences de formation des professionnels de l'enfance ; de prévoir une offre diversifiée et accessible.

3. Conciliation entre la vie familiale, le travail et le loisir. « Si la flexibilité du travail comme celle de l'accueil de l'enfance est dans l'air du temps, elle ne doit pas se faire à tout prix. Il est important de garder à l'esprit les besoins et l'intérêt de l'enfant et de la famille. » Ici, entre autres pistes, l'idée est de favoriser la réduction du temps de travail pour permettre aux familles de mieux concilier vie professionnelle, familiale et loisirs. Une autre option est d'innover par des formules créatives de télétravail.

4. Le manque de place d'accueil, une fatalité ? « Pour nos participants, c'est d'abord un choix politique. Si les mi-

lieux d'accueil sont pensés comme des lieux de vie et d'éducation, ils deviennent un droit pour chaque enfant et chaque famille. La pénurie de places crée des inégalités sociales. » Pour y remédier, les propositions avancées sont notamment de diversifier l'offre et les types de milieux d'accueil pour répondre aux besoins spécifiques ; de créer des partenariats entre les entreprises et les communes ; de prévoir l'accueil de l'enfance dans les projets immobiliers ; décroquer l'accueil de la petite enfance, école maternelle et accueil extrascolaire ; garantir un accès privilégié aux publics fragilisés. ■

« Poser des choix politiques »

André Flahaut se chargera d'orienter les propositions vers les interlocuteurs concernés. Le ministre prend à cœur la politique de l'enfance. « C'est un thème que l'on réduit souvent à une problématique de manque de places d'accueil, constate-t-il. Les propositions qui sont émises dans le cadre de ces forums peuvent se décliner de manière différente. Par exemple par le biais d'un courrier adressé à la ministre concernée. Ces réflexions peuvent aussi être soumises à des députés qui servi-

ront à leur tour de relais. Certains projets existaient cependant déjà. C'est le cas du congé "grand-parental". Il était sur la table du précédent gouvernement. Mais il devrait générer une nouvelle réflexion car les grands-parents sont de plus en plus nombreux à garder les enfants pendant que les parents travaillent encore. De manière générale, c'est maintenant qu'il faut poser des choix politiques concernant une question qui reviendra inévitablement sur la table dans quelques mois. » ■ **Ch.G.**